

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2018

En exercice : 15

Présents : 9

Votants : 9

Date de la convocation : 9 octobre 2018

L'an deux mil dix-huit, le seize octobre à 20h00, le Conseil Municipal de la commune d'AZE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, monsieur Patrick MONIN.

Etaient présents : Mesdames Alexandra BONOT, Michèle MONTANGE ; Messieurs Christian GENDRE, Dany GRANDJEAN, Serge THIRARD, Alain GRIVOT, Daniel BOUCHARD, Daniel BRESSAND

Etaient excusés : Mesdames Caroline CORREIA, Véronique DUFETRE, Aurore DUTARTRE, Cécile MARIOTTE ; Messieurs Jean-Paul DUFOUR, Denis FENEON

Secrétaire de séance : Serge THIRARD

ETAT CIVIL

Naissance : Loan MARINELLO le 30 septembre

Mariage : Claire MOREAU et Sébastien CORRAZE-PEILLET le 6 octobre

Décès : Madame Catherine PETIT le 23 septembre

Validation du compte-rendu du conseil municipal du 18 septembre 2018

1. Ecole, point sur les travaux

Le planning prévu est respecté, le charpentier va pouvoir intervenir semaine 43. Un devis a été demandé pour un drainage autour de l'école, devant permettre l'évacuation des eaux de ruissellement lors de longs épisodes de précipitations. Celui-ci se monte à 20 000 euros TTC. Une demande de révision de ce devis va être faite, ainsi que la possibilité de chiffrer une solution plus simple et donc moins coûteuse.

L'entrée principale a été créée, dans le mur de l'actuel préau. Un "habillage" de cette partie du bâtiment est à prévoir, l'utilisation du bois (et non du métal) est approuvée par le conseil.

2. Contrat de rivière : alimentation du lavoir de Rizerolles

Le maire a rencontré monsieur DA SILVA (EPTB Saône Doubs) au sujet du seuil permettant l'alimentation du lavoir. Les coûts des deux solutions possibles sont : 15 000 euros pour la création d'une prise d'eau puis d'une alimentation gravitaire ou 5 000 euros pour l'installation d'une pompe.

Tout en prenant note des raisons qui amènent à demander la suppression des seuils sur les cours d'eau, le conseil réaffirme son opposition à l'installation d'une pompe, qui n'apparaît pas écologique. Il souligne par ailleurs le coût important de la solution en gravitaire. Compte-tenu de ces arguments environnementaux, le conseil souhaite que soit étudiée auprès de l'EPTB la possibilité de demander des subventions pour la mise en œuvre de la solution d'alimentation en gravitaire pour un coût raisonnable.

3. Ressources humaines

- Christophe QUIBEL prendra ses nouvelles fonctions dans une autre commune début janvier 2019 et quittera son poste à Azé le 17 décembre 2018 ;

- afin de le remplacer, le conseil donne son accord au recrutement d'un agent technique, dont la fiche de poste va être travaillée ;

- primes des agents : les primes des agents (complément indemnitaire annuel) sont votées à l'unanimité par le conseil.

4. Trésorerie

Le conseil donne son accord pour des admissions en non-valeur d'un montant total de 176,4 euros.

Le conseil donne son accord pour les décisions modificatives suivantes : une régularisation sur le budget assainissement pour un montant de 3 754 euros et deux opérations d'ordre sur le budget général pour un montant de 18 000 euros d'une part et 1 924 euros d'autre part.

5. MBA : CLECT / voirie

Des voiries appartenant à la commune de Mâcon, et situées dans la ZAE, ont été transférées à MBA, avec accord de la CLECT pour un montant de 29 417 euros. Le conseil ne formule aucune objection concernant ce point.

6. Incivilités : courriers d'administrés

Suite au comportement dangereux et irrespectueux d'un administré, plusieurs courriers détaillés sont parvenus en mairie et des plaintes ont été déposées directement à la gendarmerie, qui dispose donc de nombreux éléments concernant cette affaire. Le dossier a également été transmis au procureur de la République. Il est rappelé que toute personne qui serait victime ou témoin de ces agissements est invitée à contacter la gendarmerie.

7. Marché hebdomadaire : demande d'un nouveau forain

Un nouveau forain (souhaitant proposer notamment de la pâtisserie) a rencontré la mairie en vue d'une possibilité d'installation sur le marché hebdomadaire du dimanche matin. Bien que, lors de cette rencontre, le maire ait fait valoir le désaccord de la commune compte-tenu de la présence d'un artisan boucher /charcutier installé à Azé et d'un deuxième professionnel boucher/charcutier sur le marché le dimanche matin, ce forain ne souhaite pas tenir compte de cet avis et venir quand même s'installer sur le marché.

8. Demande du boucher pour la création d'un logement

Cette demande concerne la possibilité d'aménager le garage actuel du local commercial en logement. Après discussion, le conseil est défavorable à cette possibilité d'une part pour des raisons d'hygiène et de circuit de livraisons des denrées alimentaires et d'autre part afin de conserver sa destination initiale à ce local commercial.

9. Travaux effectués et en cours

La personne effectuant des Travaux d'Intérêts Généraux au sein de la commune fournit un travail satisfaisant : peinture, aide aux employés communaux, confection d'une boîte à livres. Celle-ci sera ensuite posée dans le passage sous la maison de la place.

Les employés ont fini les broyages, nettoyé les points d'apport volontaire, remonté de la terre dans le cadre de l'ASA, remplacé le tuyau du lavoir de Pinagot.

10. Au fil du mois

Commissions communales et intercommunales

- 20/09 : Rencontres avec les agents communaux
- 24/09 : Rencontre gendarmerie, capitaine Maillot
- 25/09 : Rencontre SYDESL pour chemin de la Motte et Montchanin
- 26/09 : PETR
- 27/09 : MBA, conseil des maires
- 02/10 : commission communication / social
- 05/10 : Rencontres propriétaires de vignes, chemin de la Motte : A noter que l'un des propriétaires concernés ne s'est pas déplacé pour cette réunion.
- 08/10 : Rencontre monsieur Da Silva, contrat de rivière
- 11/10 : MBA, conseil communautaire

Autres rencontres

- 23/09 : concours de pétanque inter associatif
- 30/09 : "Vide ta chambre", bourse aux jouets de la Tirelire de écoles
- Du 8 au 12/10 : semaine bleue
- 12/10 : AG Tirelire des écoles et Cant'Azé
- 13/10 : concours de pétanque du karaté Val de Saône
- 14/10 : exposition champignons, Patrimoines d'Azé

11. Questions diverses

- * Droit de préemption urbain : aucune nouvelle demande depuis le dernier conseil
- * Affouages : date limite d'inscription en mairie le 15 novembre 2018. Une réunion aura lieu début décembre.
- * Cambriolage du local technique le 27/09/2018 : une plainte a été déposée
- * Semaine bleue : celle-ci s'est bien déroulée, avec une bonne fréquentation
- * Emplacement du nouveau colombarium : RV programmé sur place le 17/10/2018
- * Toilettes publiques : un devis charpente/couverture/zinguerie a été reçu
- * L'isolation des combles de la mairie est en cours
- * Point sur le projet de fermeture de la trésorerie de La Roche Vineuse : le député et le sénateur ont accepté cette fermeture. Les maires concernés ont rencontré le sous-préfet.
- * Bulletin municipal 2018/2019 : la trame a été décidée, son élaboration est en cours
- * Repas des anciens : celui-ci aura lieu le 30 novembre 2018
- * Enseignement de la musique sur le territoire de MBA : le conseil constate les difficultés de plusieurs écoles de musique et le manque de structures de proximité destinées à l'enseignement de la musique. Il souhaite que cette demande soit formulée auprès de MBA.
- * Agrandissement ZAC de Péronne : cette mesure, votée par MBA, ne suscite pas d'opposition de la part du conseil, mais la question de l'augmentation de la circulation des camions est discutée, avec la possibilité de limiter le tonnage des véhicules traversant les villages. Le maire de Péronne sera donc contacté.
- * Caserne des pompiers : le document d'intégration paysagère est présenté au conseil
- * L'insécurité routière, les risques pour les piétons et la dangerosité de certaines intersections dans le secteur de Rizerolles, liés à la vitesse excessive de certains véhicules, sont discutés. Un contact va être pris avec le Conseil Départemental pour évoquer les aménagements pouvant être réalisés dans le secteur, en lien avec le projet de déplacements doux.

12. Tour de table

Alexandra BONOT souligne que le cheminement piéton, surtout pour les collégiens le matin dans l'obscurité, est dangereux dans le secteur de l'arrêt de bus situé après la caserne des pompiers, à cause notamment de l'absence d'éclairage. Sur ce point, la mairie va donc prendre contact avec le SYDESL.

Alain GRIVOT informe qu'à Aine, les anciens poteaux n'ont pas été enlevés.

Daniel BOUCHARD signale qu'impasse de Pinagot, un arbre risque de tomber dans la rivière. Il souhaite savoir où en est le concassage prévu (destiné notamment à la reprise des bas-côtés de l'avenue des platanes), le maire précise que ce n'est pas encore fait mais que ça reste prévu. Il souhaite que soit étudiée la possibilité de planter dans le secteur de la Teppe de Tuzot. Enfin, Daniel BOUCHARD demande des nouvelles du planning de l'installation de la fibre optique dans notre commune (2020 ?), le maire indique ne pas avoir de nouvelles.

Christian GENDRE indique qu'un déménagement et des travaux sont prévus concernant un des logements de l'ancienne poste.

Dany GRANDJEAN rappelle que la cave d'Azé offrira l'apéritif aux hussards à la cave.

13. Agenda

- 18/10 : cérémonie des hussards à 10h30
- 19/10 : AG cantine
- 03/11 : deuxième trail des grottes d'Azé
- 04/11 : exposition de voitures anciennes Teppe Saint-Martin
- 06/11 : conseil d'école
- 16/11 : soirée primeur PPC
- Du 20 au 22/11 : congrès des maires de France

Toutes les questions ayant été abordées, la séance est levée à 22h30.

Prochains conseils municipaux : lundi 19 novembre et mardi 18 décembre.